



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, Directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil que :

Une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité se tiendra à **17h30 le mardi 26 mai 2026 à la salle du conseil, située au 10, rue de la Mairie, Saint-André-d'Argenteuil**. Lors de cette séance, les délibérations du Conseil ainsi que la période de questions porteront exclusivement sur les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption du contenu de l'ordre du jour ;
3. Avis de motion relatif au règlement ;
4. Présentation et dépôt du projet de règlement 136 règlement décrétant un emprunt pour la réfection de la partie 1, tronçon 1 et 2 du chemin de l'île aux chats.
5. Période de questions ;
6. Levée de la séance.

Aucun autre sujet ne sera traité lors de cette séance extraordinaire.

Donné à Saint-André-d'Argenteuil ce 21 mai 2026,

Paula Knudsen
Directrice générale et greffière-trésorière